

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 103 (2006)

Artikel: L'insula 19 à Avenches : de l'édifice tibérien aux thermes du IIe siècle
Autor: Martin Pruvot, Chantal / Bossert, Martin / Bridel, Philippe
Kapitel: III: Stratigraphie générale du site
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

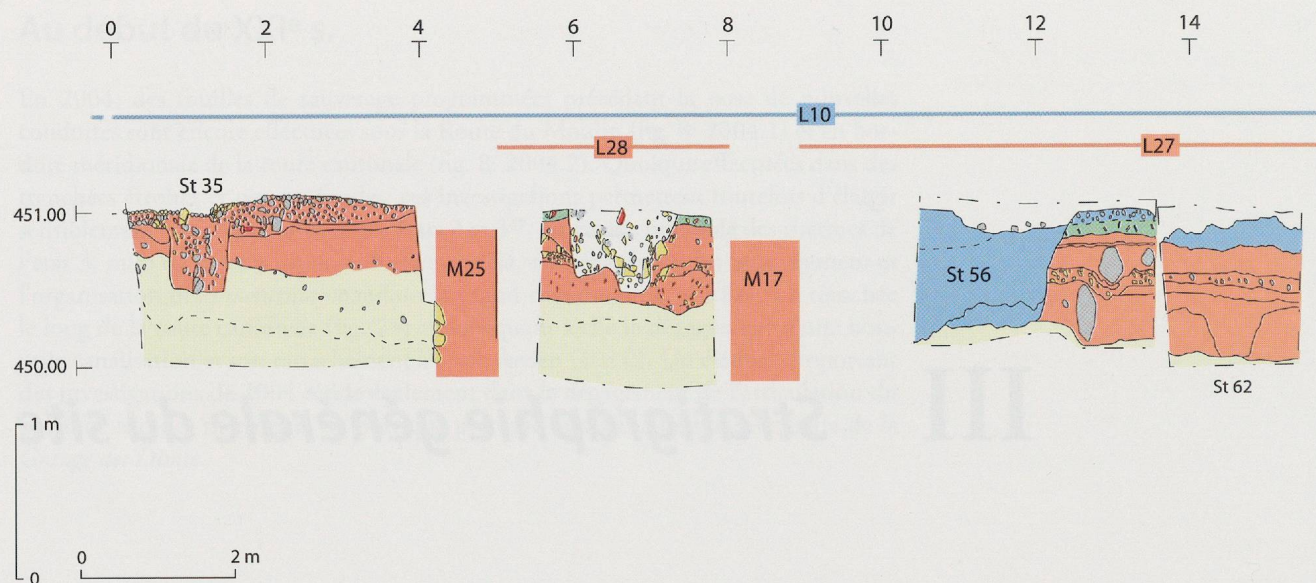
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III *Stratigraphie générale du site*

Les investigations entreprises sur le site de l'*insula* 19 depuis 1750 ont produit des coupes stratigraphiques de qualité très variable qui ne permettent pas de reconstituer des séquences de référence à travers l'ensemble de l'îlot. L'étude stratigraphique du site repose avant tout sur les coupes des fouilles extensives de 1994 dans le secteur nord-ouest, ainsi que sur quelques profils isolés relevés çà et là, au gré des travaux de génie civil effectués sur l'ensemble de l'*insula*. Les séquences les plus complètes, à travers lesquelles l'histoire de l'occupation du site, ainsi que les trois différents états de construction apparaissent le plus clairement (états 1, 2 et 3), se situent dans ce secteur (fig. 26). L'étude des deux premiers états est amputée d'une grande partie de ses données dans la mesure où la création d'installations thermales imposantes et profondes à l'état 3, dans les secteurs nord-est et sud, a provoqué la destruction presque totale des niveaux antérieurs, créant ainsi d'importants hiatus (fig. 26, mètres 24 à 30). La documentation antérieure aux années 1990, souvent ponctuelle, lacunaire et confuse, reste peu utile pour une étude stratigraphique. Malgré ces nombreux constats, l'ensemble des données permet toutefois une assez bonne compréhension générale du site.

Situé au pied de la colline d'Avenches, le site de l'*insula* 19 présente une pente naturelle de direction nord-ouest/sud-est dont la déclivité moyenne restituée est de 2,3%. Si, par manque de données stratigraphiques, la morphologie réelle du terrain naturel ne peut être identifiée précisément sur l'ensemble de l'îlot, une pente légèrement plus forte apparaît cependant dans le secteur nord-ouest mieux connu (3,9%).

Le terrain naturel, vierge de toute occupation humaine, est constitué de sables morainiques à granulométrie variable. Plus ou moins limoneux, ces sables sont assez cohésifs et peuvent être très fermes par endroit, formant une surface peu perméable. Dans les secteurs nord-ouest et sud-est de l'îlot, le terrain était baigné durant l'Antiquité, comme il l'est encore actuellement, par des remontées d'eau souterraines correspondant probablement à des extensions d'une nappe phréatique dont la localisation reste pour l'heure inconnue, mais qui se trouve peut-être dans l'emprise de l'*insula*. Cette nappe phréatique, vraisemblablement peu profonde et formée par une quantité d'eau limitée, semble être irrégulièrement alimentée par des arrivées d'eau occasionnelles. Toutefois, la présence de cette eau sous-jacente devait être suffisamment importante pour déstabiliser le terrain et imposer l'implantation de denses réseaux de pilotis sous certaines maçonneries, dans le but de leur assurer une stabilité optimale.

**Fig. 26**

Coupe stratigraphique illustrant les trois états successifs de l'insula 19. Situation : fig. 28.

- démolition générale, récupérations de maçonneries, perturbations modernes
- état 3
- état 2
- état 1
- terrain naturel

Les premières couches stratigraphiques contenant des éléments anthropiques apparaissent directement sur le terrain naturel en pente (fig. 26). Elles correspondent aux premiers remblais de construction de l'édifice tibérien, qui atteignent parfois le mètre d'épaisseur, là où le terrain est le plus bas, et dont la présence avait pour but de rehausser et d'aplanir le secteur à bâtir. D'une manière générale, les niveaux liés à l'édification des trois édifices constituent les meilleurs fils conducteurs pour identifier les différents états (états 1, 2 et 3), puisque les sols ont été presque systématiquement détruits lors de nouveaux travaux (fig. 32).

Situés à des altitudes très proches les uns des autres, les sols de chaque établissement ont été systématiquement démantelés. Toutefois, des restes de niveaux de circulation permettent de restituer assez précisément leur altitude d'origine. Les sols de l'état 1 se trouvaient à la cote approximative de 450,90, alors que les sols de l'état 2 prenaient place quelques dix centimètres plus haut (à la cote de 451,00 environ). Les niveaux de marche de l'état 3 se situaient entre 451,00 dans les secteurs froids et 451,30 dans les salles hypocaustées.

La démolition générale du dernier édifice thermal, qui, de toute évidence, a connu les assauts répétés des récupérateurs de matériaux, repose directement sur les niveaux de construction du bâtiment (fig. 26, mètres 10 à 16) ou, dans de rares cas, sur des restes de sols, ces derniers ayant été également presque entièrement détruits.

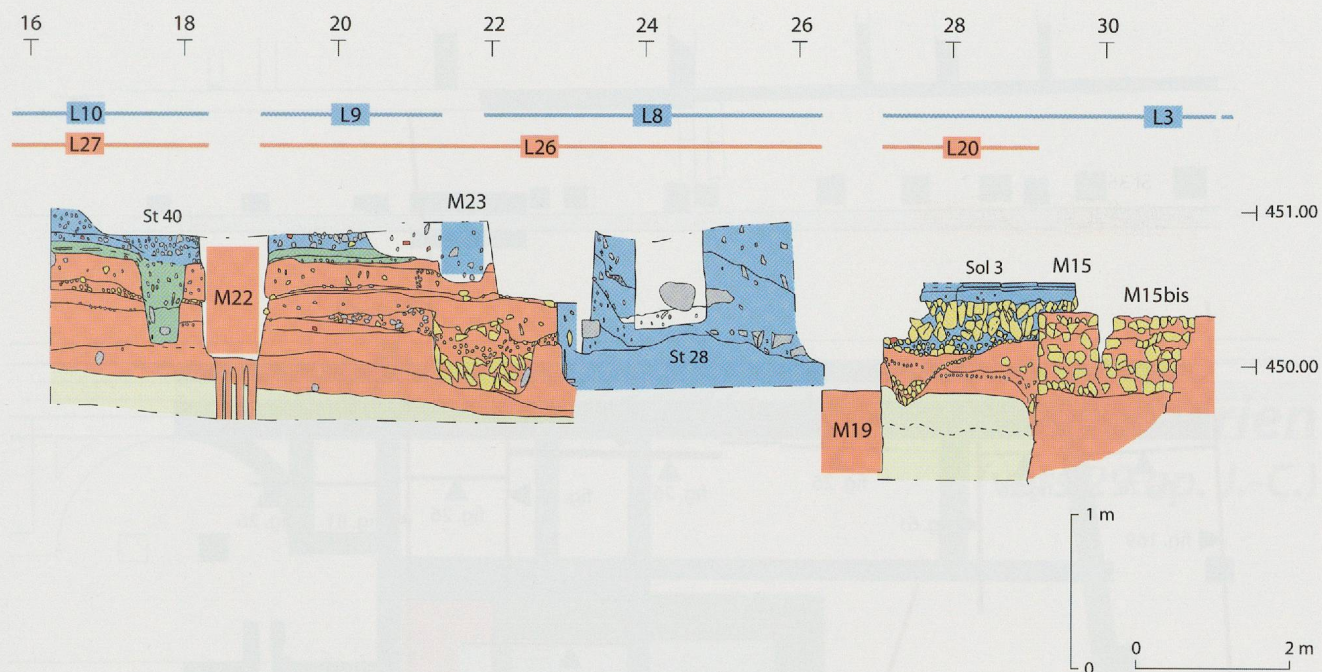


Fig. 27

Coupe stratigraphique dans le local L8. Situation: fig. 28.

TN : terrain naturel.

État 1 : construction

St 54, St 46 : fossés drainants.

C 18 à 21, 29 : niveaux constitués essentiellement de mortier de chaux, de tuileau, de graviers et de déchets de pierres taillées, ainsi que de remblais formés par le creusement des tranchées de fondations des murs.

État 1 : occupation

C 22 : résidus du niveau de circulation. Couche homogène de limon noirâtre légèrement sableux, contenant des petits fragments de terre cuite.

État 2 : construction

Sol 12 : niveau de travail constitué de mortier de chaux et de déchets de pierres taillées.

État 2 : occupation

C 23 : résidus du niveau de circulation. Couche de limon noirâtre organique, légèrement sableux.

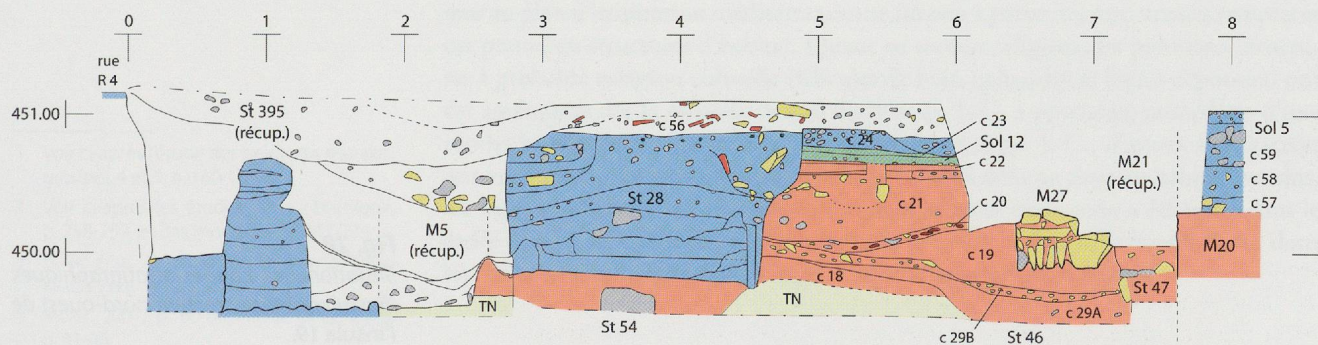
État 3 : construction

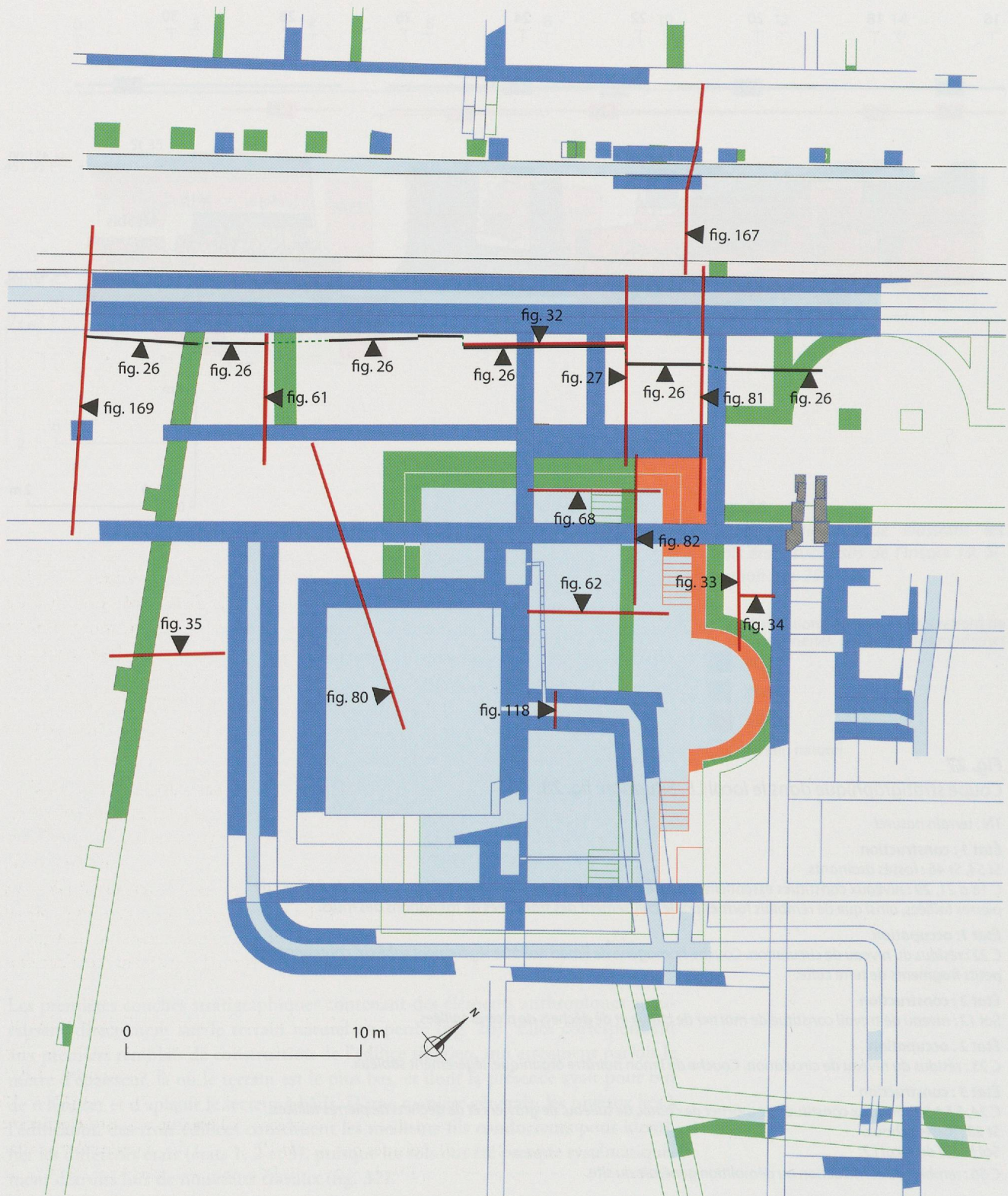
C 24, 57 à 59 : niveaux constitués de mortier de chaux, de tuileau, de graviers et de déchets de pierres taillées.

St 28 : fosse à chaux.

Sol 5 : sol du local L7.

C 56 : remblai de construction ou démolition générale du site.



**Fig. 28**

Situation des coupes stratigraphiques illustrées, dans le secteur nord-ouest de l'insula 19.